

### Les migrations résidentielles de Montpellier Agglomération

Sophie AUDRIC - INSEE, en collaboration avec Olivier TASQUÉ - Montpellier Agglomération

Les échanges de population entre Montpellier Agglomération et le reste de la France sont nombreux. Entre 2001 et 2006, 73 500 personnes arrivant d'une autre région de France métropolitaine sont venues s'installer dans Montpellier Agglomération, et 71 300 en sont parties.

Les étudiants sont les premiers contributeurs à la dynamique démographique du territoire avec un solde migratoire annuel de + 650 pour 10 000 étudiants présents.

A l'inverse, les couples avec enfants ont tendance à quitter Montpellier Agglomération à la recherche de terrains et de maisons individuelles à prix abordables. Ils privilégient alors les communes les mieux desservies par le réseau routier et notamment par l'autoroute A750. Ces mobilités participent à la définition d'un bassin résidentiel dont les limites s'étendent bien au-delà de l'aire urbaine de Montpellier définie en 1999.

#### Une population très mobile

Les flux résidentiels de population entre Montpellier Agglomération et le reste de la France métropolitaine sont nombreux, qu'il s'agisse de personnes venant s'installer dans l'Agglomération ou de personnes qui en partent.

Entre 2001 et 2006, 73 500 personnes de 5 ans et plus sont venues s'installer dans l'agglomération de Montpellier. Elles représentent 18 % des 406 000 habitants que comptait l'Agglomération en 2006. A l'inverse, au cours de la même période, 71 300 personnes ont quitté Montpellier Agglomération soit 17,6 % de la population de l'Agglomération en 2006. Ces taux de mobilité sont plus élevés que ceux de la région Languedoc-Roussillon avec le reste de la France métropolitaine.

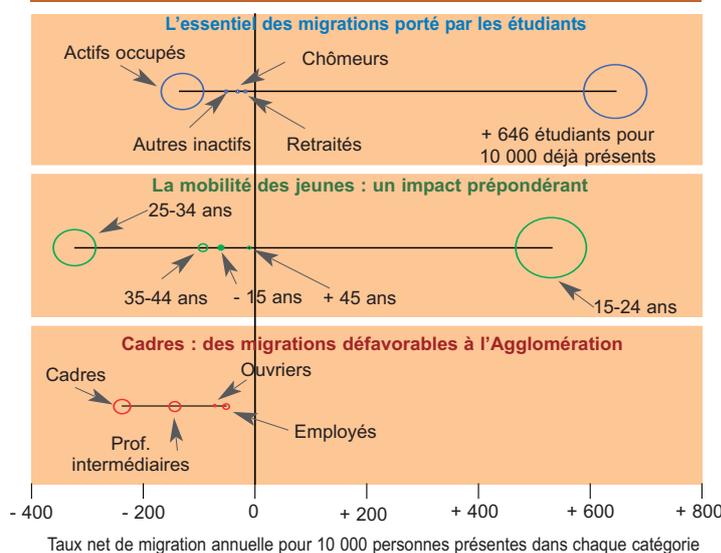
Entre 2001 et 2006, la somme des arrivants et des partants de l'Agglomération s'établit à 145 000 personnes. Rapporté à la population du territoire, ce nombre est plus important que celui observé pour les territoires comparables à Montpellier Agglomération<sup>(1)</sup>. Il témoigne de sa dynamique démographique.

#### Un solde migratoire positif essentiellement grâce aux étudiants

Le pôle universitaire de Montpellier attire un grand nombre d'étudiants dans l'Agglomération (cf. graphique 1).

(1) Il s'agit des communautés urbaines de Bordeaux, Nantes et Strasbourg et des communautés d'agglomération de Grenoble, Rennes et Toulon. Ce territoire de référence a été défini dans l'étude «La population de Montpellier Agglomération a triplé au cours des cinquante dernières années», Repères Synthèse n° 2- mars 2010.

Graph. 1 - Taux nets de migration annuelle de l'Agglomération de Montpellier selon l'activité, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle



**Note** : la surface des cercles est proportionnelle au solde migratoire de la catégorie considérée  
**Lecture** : l'Agglomération compte chaque année 646 étudiants supplémentaires pour 10 000 étudiants déjà présents sur son territoire.  
**Source** : Insee - Recensement de population 2006

La part des étudiants dans la population de l'aire urbaine (8,1 %) place Montpellier au deuxième rang national des aires urbaines les plus étudiantes, après Poitiers.

Chaque année, 3 000 étudiants arrivent dans l'Agglomération de Montpellier. Ils sont trois fois plus nombreux que ceux qui en partent. Ce qui ne signifie pas que le nombre d'étudiants augmente ainsi chaque

année dans Montpellier Agglomération. En effet, les étudiants partis en fin d'études ne sont plus décomptés dans leur région de destination en tant qu'étudiants.

Au final, le taux de migration net est de 650 étudiants supplémentaires chaque année pour 10 000 déjà présents sur le territoire. Ce taux est supérieur à ceux observés dans les territoires comparables, excepté dans l'agglomération de Rennes où il atteint + 740 étudiants pour 10 000.

Concentrant beaucoup des emplois, des services et des équipements de la région, Montpellier Agglomération attire également des jeunes actifs de moins de 25 ans. En 2006, le solde migratoire de cette catégorie de population est positif avec 1,3 arrivée pour 1 départ. Ces jeunes actifs sont plus souvent employés ou ouvriers et vivent majoritairement en couple sans enfant.

### De nombreux départs de jeunes diplômés en début de vie active

Au jeu des migrations, l'Agglomération de Montpellier perd des jeunes de 25 à 35 ans. Beaucoup de ces jeunes, en début de vie active, quittent l'Agglomération pour un premier emploi ; d'autres arrivent aussi, mais ils sont moins nombreux que les partants (cf. graphique 2). Ces départs concernent plus particulièrement les plus diplômés. En effet, parmi les 27 900 jeunes de 25 à 35 ans partis de Montpellier Agglomération entre 2001 et 2006, près de 7 300 occupent un emploi de cadre dans la région où ils se sont installés. Près d'un sur trois de ces départs se fait vers la région parisienne.

### Moins de mobilités après 45 ans

Après 45 ans, les mobilités sont moins fréquentes (cf. graphique 2). Les personnes de 45 ans ou plus arrivant dans l'Agglomération ne représentent que 16 % de l'ensemble des arrivants, alors que cette tranche d'âge représente 45 % de la population stable. De la même façon, les personnes de 45 ans ou plus quittant l'Agglomération constituent 18 % de l'ensemble des partants.

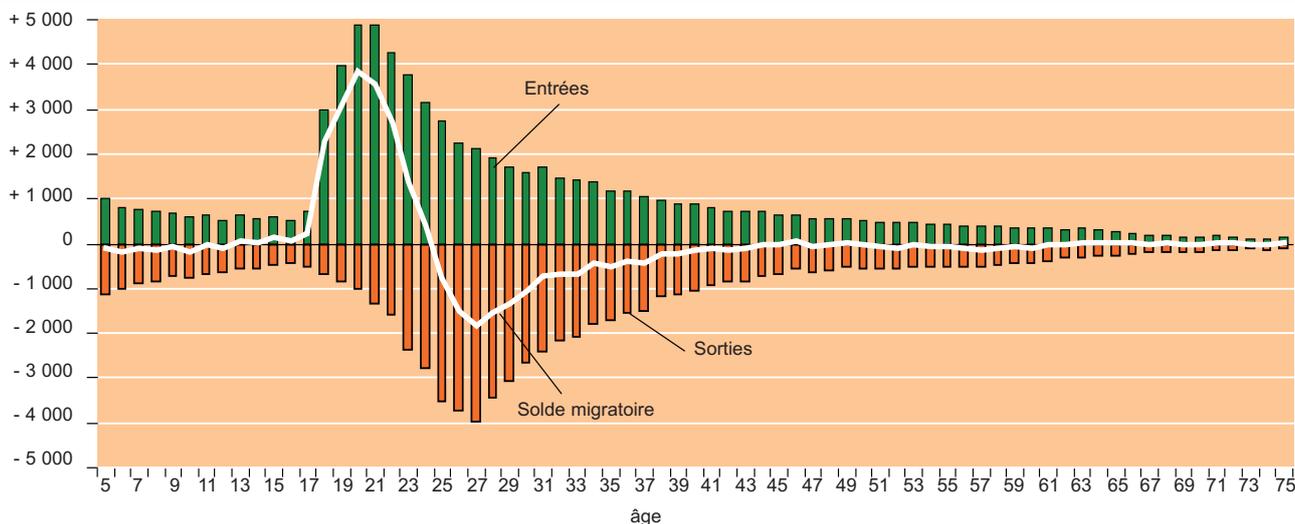
Par ailleurs, dans cette tranche d'âge, c'est à dire après 45 ans, le nombre d'arrivants et le nombre de partants s'équilibrent dans Montpellier Agglomération ce qui n'est pas le cas au niveau régional. En effet, en Languedoc-Roussillon, le solde migratoire après 45 ans est de 80 personnes supplémentaires par an pour 10 000 personnes de même classe d'âge déjà présentes dans la région. Les personnes arrivant dans la région après 45 ans s'installent plus souvent en dehors de l'Agglomération.

De façon très logique, ce constat se vérifie également pour les retraités qui, de fait, font partie des plus de 45 ans. Le nombre de retraités quittant l'Agglomération est supérieur au nombre de retraités y arrivant, contrairement à ce qui est observé à l'échelle régionale.

En 2006, parmi les personnes arrivées dans l'Agglomération au cours de cinq dernières années, 6 300 déclarent être au chômage. Par ailleurs, 6 700 personnes ayant quitté l'Agglomération au cours de la même période sont au chômage en 2006. Sans présager de l'impact des migrations sur le niveau de chômage, le solde migratoire de chômeurs semble légèrement négatif pour Montpellier Agglomération, alors qu'à l'inverse il est positif au niveau de la région.

Graph. 2 - Echanges migratoires sur 5 ans entre Montpellier Agglomération et le reste de la France par âge  
Beaucoup de mobilités entre 15 et 35 ans, peu de mobilités après 45 ans

Unité : nombre de personnes



Source : Insee - Recensement de population 2006

## Des échanges migratoires favorables à la périphérie notamment pour les ménages avec enfants

Comme dans la plupart des agglomérations comparables à celle de Montpellier, les échanges migratoires sont déficitaires pour la ville centre. Ainsi entre 2001 et 2006, 9600 personnes ont quitté Montpellier pour s'installer dans les 30 communes périphériques de la Communauté d'Agglomération tandis que 5800 personnes ont fait le chemin inverse.

Les 9600 personnes ayant quitté Montpellier correspondent à 4300 ménages, soit une taille moyenne de 2,2 personnes par ménage. Parmi ces 4300 ménages, 63% sont des couples avec ou sans enfants. Pour une part significative de ces ménages, la migration vers les communes périphériques limitrophes s'inscrit dans une phase d'acquisition de logement, hypothèse émise au regard de la structuration du parc de logement dominé par l'accession à la propriété. A l'inverse, les ménages issus des 30 communes périphériques qui se sont installés à Montpellier au cours de la même période relèvent de structures familiales de plus petite taille (1,8 personne par ménage).

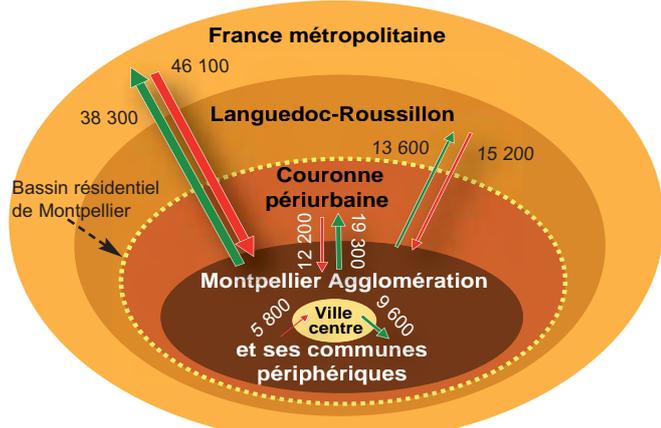
Au-delà des limites géographiques de la Communauté d'Agglomération, les migrations résidentielles observées entre 2001 et 2006 sont importantes. En effet, 19 300 personnes, soit 5 300 ménages, ont quitté l'Agglomération pour s'installer dans la grande couronne périurbaine de Montpellier. Parmi ces ménages, 41 % sont des couples avec enfants, alors que cette proportion ne représente que 22% dans la population de Montpellier Agglomération en 2006. Le taux net de migration annuelle est négatif pour cette catégorie de population (cf. graphique 3).

## Un bassin résidentiel allant au-delà des limites de l'aire urbaine définie en 1999

Ces mobilités participent à la définition d'un bassin résidentiel dont les limites s'étendent bien au-delà de l'aire urbaine de Montpellier <sup>(2)</sup> (cf. graphique 4 et carte 1).

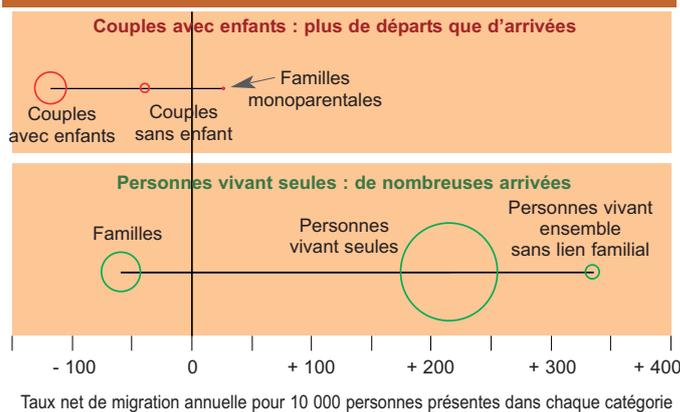
Graph. 4 - Les flux migratoires entrants et sortants de Montpellier Agglomération entre 2001 et 2006

Unité : nombre de personnes



Source : Insee - Recensement de population 2006

Graph. 3 - Taux nets de migration annuelle de l'Agglomération de Montpellier selon le type de familles et le type de ménages



Lecture : la largeur des cercles est proportionnelle au solde migratoire de la catégorie de ménage ou de famille considérée  
Source : Insee - Recensement de population 2006

Parmi les 19 300 personnes parties entre 2001 et 2006 pour s'installer plus loin dans la grande couronne périurbaine de Montpellier, 30 % ont entre 30 et 40 ans, alors que cette proportion est de 13,6 % dans la population résidente. Bien sûr, leurs enfants partent avec eux, et les moins de 15 ans sont ainsi bien plus nombreux à quitter l'Agglomération que l'inverse.

Les communes les mieux desservies par le réseau routier, et notamment par l'autoroute gratuite A750, attirent le plus grand nombre de ces familles. La croissance démographique, supérieure à 3 % par an, de communes comme Gignac, Canet ou Saint-André-de-Sangonis à l'ouest de l'Agglomération témoignent de ce phénomène.

(2) Aire urbaine de Montpellier définie à partir des données du RP 1999. Au moment de la réalisation de cette étude, l'actualisation des périmètres des aires urbaines n'a pas eu lieu. Elle devrait être effectuée au cours de l'année 2011.

Carte 1 - Le bassin résidentiel de Montpellier



Les échanges migratoires entre l'Agglomération de Montpellier et le reste du département de l'Hérault, se font dans le prolongement de ceux observés entre l'Agglomération et le bassin résidentiel évoqué plus haut. Le solde est négatif pour l'Agglomération en raison du départ de ménages, d'abord des couples avec enfants, allant s'installer dans des communes où le prix du foncier est moins élevé.

### Des échanges migratoires excédentaires avec les quatre autres départements du Languedoc-Roussillon

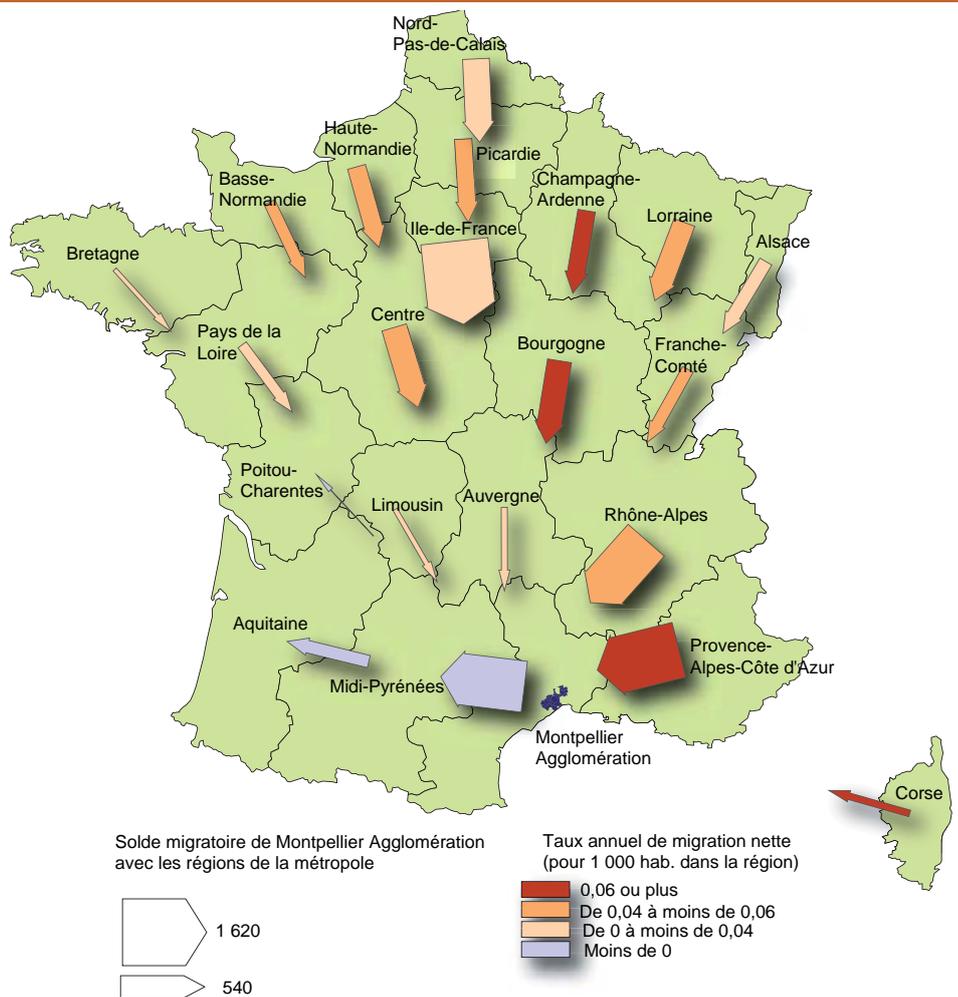
Contrairement à ce qui est observé avec l'Hérault, le nombre de personnes s'installant dans Montpellier Agglomération, en provenance des autres départements du Languedoc-Roussillon, est supérieur au nombre de départs vers ces quatre départements, en raison notamment de l'arrivée importante de jeunes languedociens à Montpellier pour poursuivre leurs études. L'excédent migratoire est particulièrement fort avec les Pyrénées-Orientales et le Gard, respectivement + 780 et + 400 personnes en cinq ans.

### Des échanges migratoires excédentaires avec quasiment toutes les régions de France métropolitaine

L'attractivité de Montpellier Agglomération vis-à-vis du reste de la France se traduit par un solde migratoire positif avec toutes les régions de France métropolitaine, à l'exception de Midi-Pyrénées et de l'Aquitaine qui possèdent leur propre attractivité (cf. carte 2).

L'excédent migratoire de Montpellier Agglomération est particulièrement fort avec la région parisienne, hormis la ville de Paris, et les régions limitrophes Rhône-Alpes (en particulier, le département de la Drôme) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (surtout le Vaucluse). Ceci est lié à la taille de la région émettrice. Si on rapporte le volume des migrations à la population totale de la région d'échange, on observe une attractivité relative forte de l'Agglomération vis-à-vis de Provence-Alpes-Côte d'Azur et également de la Bourgogne, de Champagne-Ardenne et de la Corse.

Carte 2 - Les échanges migratoires entre Montpellier Agglomération et les autres régions de France métropolitaine



**Note de lecture :** les flèches représentent le solde migratoire sur cinq ans de Montpellier Agglomération avec les régions de la métropole. La largeur des flèches est proportionnelle au volume du flux. Leur couleur correspond au solde migratoire pour 1 000 habitants de la région d'échange.

## Les migrations de jeunes ralentissent le vieillissement

L'essentiel des échanges migratoires de Montpellier Agglomération concerne des personnes de la tranche d'âge 18-35 ans. Au final, les migrations de jeunes contribuent à ralentir le vieillissement de la population de Montpellier Agglomération. En 2006, les 15-34 ans représentent près de 36 % de sa population ; sans les migrations, cette part aurait été de 33 % (cf. tableau ci-dessous).

En cinq ans, l'Agglomération a gagné + 16 700 jeunes de 15 à 24 ans venus, le plus souvent, poursuivre leurs études. A l'inverse, pour les 25-34 ans, les arrivées sont moins importantes que les départs, avec un déficit de - 10 000 personnes en 5 ans. En moyenne chaque année, 320 personnes de 25-34 ans pour 10 000 résidents de cet âge quittent Montpellier Agglomération. En revanche, chaque année, 530 jeunes de 15-24 ans pour 10 000 résidents de cet âge arrivent dans l'agglomération.

### Répartition de la population de Montpellier Agglomération selon l'âge en 2006 avec et sans migrations et taux annuel de migration par âge

|                | Part dans la population de Montpellier Agglomération en 2006 en % | Part dans la population de Montpellier Agglomération sans migrations en % | Taux annuel de migration nette avec France métropolitaine (pour 10 000) |
|----------------|---|---|---|
| 5-14 ans       | 11,9  | 12,3  | -59   |
| 15-24 ans      | 20,1  | 14,9  | 530   |
| 25-34 ans      | 15,7  | 18,2  | -322  |
| 35-44 ans      | 13,9  | 14,6  | -92   |
| 45-64 ans      | 23,8  | 24,7  | -12   |
| 65 ans et plus | 14,6  | 15,2  | -8  |
| <b>Total</b>   | <b>100</b>  | <b>100</b>  | <b>12</b>   |

Source : Insee - recensement de population 2006

## Les arrivées de l'étranger

Entre 2001 et 2006, 11 300 personnes venant de l'étranger<sup>(\*)</sup> ou d'une collectivité d'Outre-mer se sont installées dans l'Agglomération de Montpellier, ce qui représente 13 % de l'ensemble des entrants dans le territoire. Cette proportion est de 12 % dans les territoires comparables. Ces personnes viennent principalement d'Afrique (44 %) dont près de la moitié du Maroc. Les arrivants d'un pays d'Europe constituent un tiers de l'ensemble des arrivants, ils arrivent principalement d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Espagne ou d'Italie. Ces arrivées sont largement alimentées par des étudiants qui viennent poursuivre une partie de leur cursus dans un des établissements d'études supérieures du Pôle Universitaire de Montpellier.

(\*) Depuis la mise en place du recensement rénové en 2004, le nombre personnes venant de l'étranger est calculé à partir de la question « Où habitiez-vous cinq ans auparavant ? » Il recouvre l'ensemble des personnes arrivant de l'étranger, quelle que soit leur nationalité.

## Pour en savoir plus

« La population de Montpellier Agglomération a triplé au cours des cinquante dernières années »  
Repères Synthèse n° 2- mars 2010 - Sophie Audric - Insee et Olivier Tasqué - Montpellier Agglomération

« Les chiffres clés de Montpellier Agglomération »  
Repères Synthèse n° 2- mars 2010 - Bernard Tailhades - Insee Languedoc-Roussillon

« La campagne et les villes-centres de plus en plus attractives en Languedoc-Roussillon »  
Repères Synthèse n° 1 - janvier 2009 - Sophie Audric - Insee Languedoc-Roussillon

« 2 581 700 habitants en Languedoc-Roussillon au 1<sup>er</sup> janvier 2008 »  
Repères Chiffres n° 1 - janvier 2011 - Jean Claude Gidrol - Insee Languedoc-Roussillon

« Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation »  
Insee Première n°1129 - mars 2007 - Brigitte Baccaïni, François Sémécurbe, Gwenaëlle Thomas, pôle Analyse territoriale, Insee



Directeur de la publication : Francis Vennat  
INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2  
Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public (\*):  
Service Insee Contact Tél : 09 72 72 40 00 (tarification "appel local") - Mél : [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

ISSN n° 1286-4218  
© INSEE 2011